

DISTRICT AISNE CALENDRIER U13 – 1° Phase – Groupe H

Les 1^{ères} rencontres de chaque plateau démarrent à 14 H 00. Rendez-vous vers 13 Heures.
A défaut de buts, des plots peuvent suffire

- N° 1 – FC VILLERS COTTERETS 2 – Stade GATINEAU DE VILLERS
 N° 2 – ETE SEPTMONTS BILLY 1 – Terrain de SEPTMONTS et/ou BILLY
 N° 3 – BELLEU 1 – Terrain du COSEC BELLEU
 N° 4 – CS VILLENEUVE ST GERMAIN 1 – Terrain annexe
 N° 5 – SOISSONS FC 2 – stade HIPPODROME DE SOISSONS
 N° 6 – BCV 2 – Terrain de VAILLY SUR AISNE
 N° 7 – VALLEE AILETTE – Terrain de CHAVIGNON
 N° 8 – ETE ANIZY PRESLES – Stade de PINON
 N° 9 – VIC SUR AISNE
 N°10 – ETE SEPTMONTS BILLY 2 – Terrain de SEPTMONTS et/ou BILLY
 N° 11 – SOISSONS FC 3



Journées	Lieux – (Club Organisateur)	Equipes convoquées
J.01 13.09.14	SEPTMONTS	1 – 2 – 3 - 10 se rencontrent
	HIPPODROME (SOISSONS FC)	4 – 5 – 6 se rencontrent
	CHAVIGNON	7 - 8 – 9 se rencontrent
J.02 20.09.14	GATNIEAU (FC VILLERS)	1 – 4 – 7 se rencontrent
	PINON	2 – 5 – 8 – 10 se rencontrent
	COSEC DE BELLEU	3 – 6 – 9 se rencontrent
J.03 27.09.14	VIC SUR AISNE	1 – 5 - 9 se rencontrent
	VAILLY SUR AISNE	2 – 6 – 7 – 10 se rencontrent
	VILLENEUVE ST GERMAIN	3 – 4 – 8 – 11 se rencontrent
J.04 04.10.14	PINON	1 – 6 – 8 – 11 se rencontrent
	BILLY SUR AISNE	2 – 4 – 9 – 10 se rencontrent
	CHAVIGNON	3 - 5 – 7 se rencontrent

Durée d'un PLATEAU	U 13	U 11
		60 MINUTES

BALLON TAILLE N° 4

JONGLERIE : N'oubliez pas les tests, ils peuvent apporter des points supplémentaires.
 Le club recevant a la charge de l'organisation du plateau et du retour de la feuille de match,
 au District Aisne Football – B.P. N° 35 – 02302 CHAUNY CEDEX –
 En cas de non retour, aucune équipe ne marquera de points.
 En cas d'impraticabilité de terrain, un plateau pourra être déplacé chez un adversaire.
 Dans ce cas, bien vouloir s'arranger entre Dirigeants et contacter tous les adversaires.

Le 1^{ER} TOUR du FESTIVAL U13 est fixé au samedi 11.10.14

La 2^{ème} phase débute le Samedi 08 Novembre 2014.

Bien vouloir envoyer vos nouveaux engagements EVENTUELS (ceux en +),

Ou toute autre modification pour le 30 Octobre 2014.

Chauny, le 07 Septembre 2014